

# Présentation Aide Alimentaire

Webinaire

«Pouvoir d'achat des ménages:  
comprendre et appréhender les évolutions actuelles »

Focus Alimentation

03/05/2022

# RAPPEL: L'alimentation est un droit fondamental

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. »

Déclaration des droits de l'Homme-1948, article 25



# Dressons le tableau de la pauvreté (4 indicateurs européens)

---

## ➤ Seuil de pauvreté

- 14,1% de la population belge sous le seuil de pauvreté
- 18,2% région wallonne
- 33% région bruxelloise (1 pers sur trois)
- 13,1% région flamande

## ➤ Taux de privation matérielle sévère

4% Belgique

6,8% Région Wallonne

8,8% Bruxelles

1,5% Flandre

### Seuil de pauvreté

=

- 1284€/mois (isolé)
- 2594€/mois (couple + 2 enfants)



## NE PAS ÊTRE EN MESURE DE FAIRE/AVOIR 4 DES 9 FACTEURS

1° PAYER À TEMPS LE LOYER, L'EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE, LES CHARGES DU LOGEMENT OU LES CRÉDITS À LA CONSOMMATION

2° CHAUFFER CORRECTEMENT SON LOGEMENT

3° FAIRE FACE À DES DÉPENSES INATTENDUES (D'ENVIRON 1 100 €)

4° MANGER DES PROTÉINES TOUS LES DEUX JOURS,

5° PARTIR UNE SEMAINE EN VACANCES UNE FOIS PAR AN (PAS NÉCESSAIREMENT À L'ÉTRANGER)

6° AVOIR UNE VOITURE

7° POSSÉDER UN LAVE LINGE

8° POSSÉDER UNE TÉLÉVISION

9° POSSÉDER UN TÉLÉPHONE



## Encore des indicateurs

### ➤ Faible intensité de travail dans le ménage

Ménages (18-59 ans, exclus les étudiants) qui ont travaillé moins d'1/5 de leur temps pendant l'année de référence

**11,9%** Belgique

**20%** Bruxelles

**16,4%** Wallonie

Un peu moins de **10%** Flandre

### ➤ Taux de risque de pauvreté et d'exclusion sociale

Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale comprend l'ensemble des personnes qui sont en risque de pauvreté, qui sont en situation de privation matérielle sévère et/ou vivent dans un ménage à très faible intensité de travail. Il s'agit donc d'un indicateur composite regroupant l'ensemble de la population touchée par au moins l'une de ces trois dimensions de la pauvreté.

**20%** Belgique

**24,6%** Wallonie

**38 à 40%** Bruxelles

**15%** Flandre



# Aide Alimentaire: Pour qui?

---

## ➤ Qui sont les bénéficiaires?

- Des personnes bénéficiant d'une allocation sociale
- Des personnes sans ressources
- Des travailleurs « pauvres »
- Des sans-papiers
- Des étudiants
- Des « séniors + de 65 ans »
- Des familles monoparentales !!
- Des artistes
- Des indépendants
- Etc



# Aide Alimentaire: Pour qui?

---

## ➤ Combien de bénéficiaires?

- Bénéficiaires du Fead 2019 : environ **413000** personnes aidées en Belgique
- Bénéficiaires des épiceries sociales
- Bénéficiaires des restaurants sociaux
- Maraudes
- Frigo Solidaires
- Collectifs citoyens

**On ne connaît pas réellement le nombre de personnes concernées par l'aide alimentaire...**

**Mais avec le covid: hausse de 20 à 25%**

**Estimation basse: 350.000 personnes**

**Estimation haute: 600.000 personnes**

# Aide Alimentaire: Pourquoi?

---

- Garantir l'accès à l'alimentation pour les personnes précarisées
- Soulager le budget des ménages
- Porte d'entrée ou de sortie du travail social?



# Aide Alimentaire: Comment?

## L'ALIMENTATION VIENT D'OÙ ?



**Des producteurs et fabricants de nourriture**



**De l'Europe**

via un fond appelé « Fond européen d'aide aux plus démunis » (FEAD) : production et fabrication de produits à destination des associations d'aide alimentaire

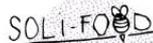


**De système de récupération d'inventus**

comme DREAM : distribution et récupération sur le marché matinal de Bruxelles et auprès d'autres fournisseurs



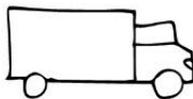
**Des supermarchés + des commerces locaux**



**Des achats réalisés par les organisations**

comme par exemple SoliFood.be : plate-forme d'achats solidaires ou à des supermarchés classiques

## QUI S'OCCUPE DE LA LOGISTIQUE ?

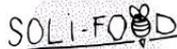


**9 Banques alimentaires en Belgique**



**Des plateformes de collecte et distribution**

(Dream, Distridenrées, Soréal, Réverval ...)



**Soli-Food**  
(Wallonie)



**Chaque organisation**



**Bourse aux dons**



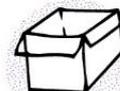
## QUI DISTRIBUE LA NOURRITURE ?



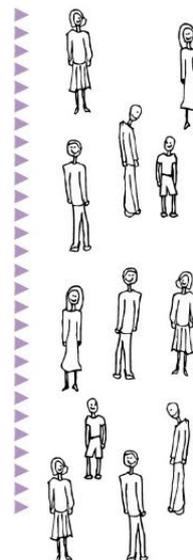
**Les épiceries sociales**



**Les restaurants sociaux et communaux**

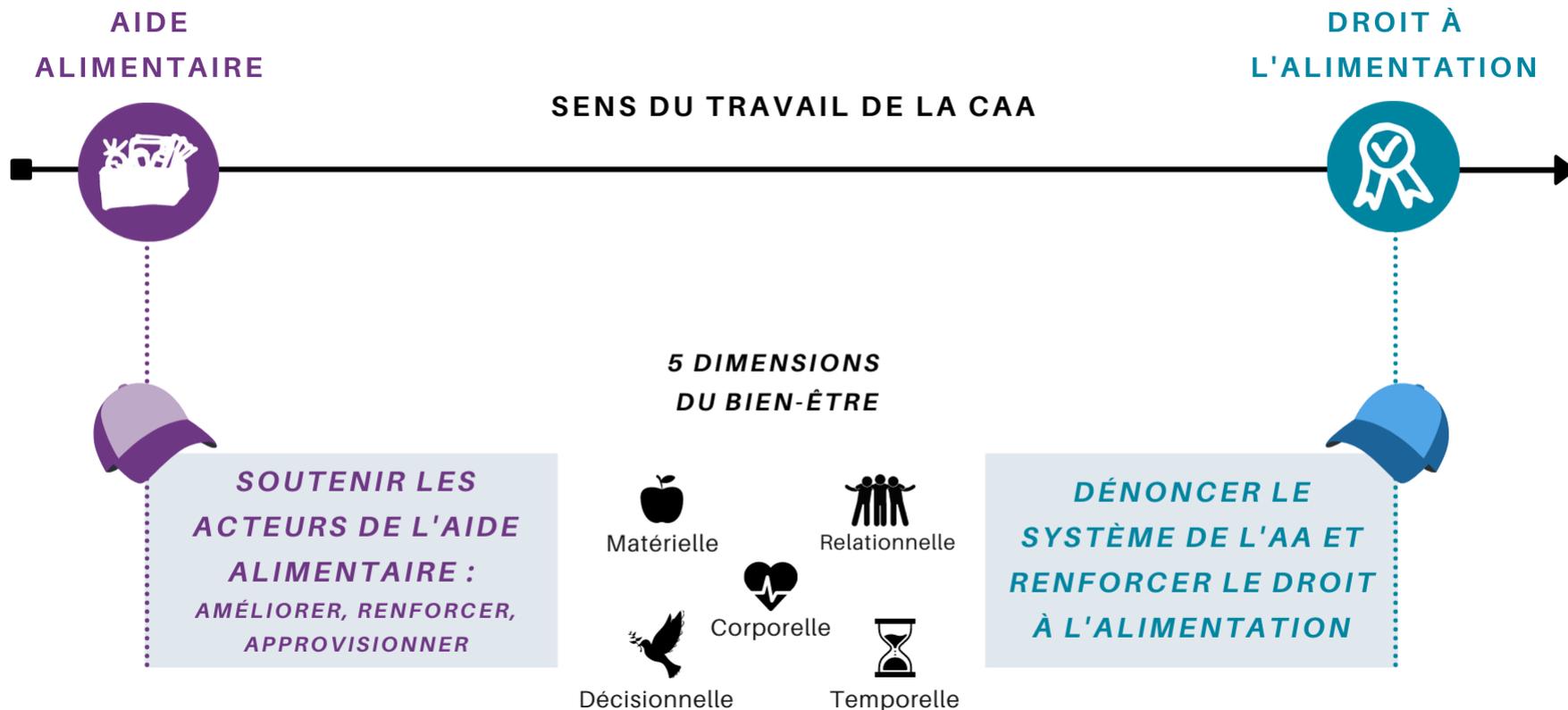


**Les distributions de colis**



# Quelques recommandations

# CONTINUUM DE LA DOUBLE CASQUETTE



# Casquette « Soutenir l'aide alimentaire » quelques pistes à explorer dans le secteur

---

**Assouplissement des critères d'accès/inconditionnalité** (exemples de projets : Racynes, assouplissement des critères FEAD pendant la crise covid ...)

**Implication des bénéficiaires** dans la prise de décisions concernant l'organisation du service d'aide alimentaire (ex: CPAS des Bons Villers)

**Amélioration des approvisionnements** (pour ne plus soutenir l'agro-business, approvisionnement auprès des producteurs locaux, question du prix juste/prix accessible)

- Projet VRAC inspiré du modèle VRAC France:  
<https://www.youtube.com/watch?v=puIRvNtelJw>
- Projet UNITERRE

**Chèques alimentaires**

# Casquette

## « Dénoncer l'aide alimentaire et renforcer le droit à l'alimentation » quelques pistes à explorer

### Renforcer des politiques structurelles de lutte contre la pauvreté :

assurer à tous un revenu décent, permettant de vivre dans l'aisance, assurer l'inclusion économique et la protection sociale, assurer à chacun l'accès à tous les droit de base ...

### Mettre en place une politique alimentaire visant à garantir la sécurité alimentaire

#### Par exemples

- **Cantines scolaires de haute qualité, gratuites pour tous.**
- **Intervention publique pour soutenir la vente de produits de qualité,** notamment aux structures sociales (épiceries sociales, épiceries solidaires, restaurants communaux, restaurants sociaux, cantines scolaires...)
- **Participation à la co-construction des plans régionaux sur l'accès à l'alimentation**

La nourriture : bien commun, bien public? (démarchandisation de l'alimentation)

La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)?: <https://securite-sociale-alimentation.org/>



**A vous...**

---

**C'EST À VOUS !  
MERCI DÉJÀ POUR VOTRE ATTENTION**



*Avec les  
travailleurs  
sociaux,  
vers plus de  
justice sociale !*

RUE GHEUDE 49  
1070 BRUXELLES  
BELGIQUE

02 223 37 74

INFO@FDSS.BE  
WWW.FDSS.BE

